

CONVOCATION A LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir

Vendredi, le 30 janvier 2026 à 09.00 heures
en la salle des fêtes du bâtiment « Al Schoul » à Remich pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A. Séance à huis clos

1. néant

B. Séance publique

2. Création de 3 postes dans la carrière H3
3. Approbation d'un projet de morcellement
4. Approbation de devis
 - a. Rénovation et remplacement des équipements de jeux - rue Anny Blau
 - b. Rénovation et remplacement des équipements de jeux - CSSR
 - c. Mise en place d'un nouveau système d'entrée pour la piscine
 - d. Mise en place d'un nouveau système de sortie de la piscine
 - e. Acquisition de chalets pour le marché de Noël
 - f. Construction d'un carport solaire avec infrastructure de recharge pour véhicules électriques communaux
5. Commission de l'environnement
 - a. démission d'un membre
 - b. désignation d'un nouveau membre
6. Participation financière au projet « Bewegungspark Perl »
7. Approbation d'une convention d'ouverture de crédit – augmentation d'une ligne de trésorerie
8. Adaptation du règlement-taxe concernant les services, main d'œuvre et mise à disposition
9. Adaptation de la redevance à percevoir pour la participation à la marche gourmande
10. Allocation d'un subside extraordinaire

Remich, le 23 janvier 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le bourgmestre,



le secrétaire communal,

